

MAIRIE DE BREVAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2021

Convocation du 26 mars 2021

PRESIDENCE : Thierry NAVELLO

PRESENTS : Julie FLAMAND, René LANNOU, Maryse MAUGUIN, Jean-Pierre SIMENEL, ANNIE ZACCHERINI, Michel ABRAHAM, Estelle HENRY, Hélène CHAUFTON, Jean-Yves SEILLE, Mylène MOREAU, Jacky LECLERC, Gwénaëlle MILON, Julien MOREAU, Christine TOURNAY, Christian FOUCAULT, Myriam DAVI, Sébastien MOLINIER

ABSENTS EXCUSES : Patrick LEMAIRE (Procuration donnée à Michel ABRAHAM)

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse MAUGUIN

COMMUNE

DELIBERATIONS

2021- 37 : Approbation du Compte de Gestion 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2020. Ce compte de Gestion, visé et certifié conforme à celui de l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2021-38 : Approbation du Compte Administratif 2020

Sous la présidence de Michel Abraham, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2020 qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Excédent reporté 2019	1 017 314.70 €	Excédent reporté 2019	29 939.84 €
Mandats émis	1 224 503.34 €	Mandats émis	459 529.39 €
Titres émis	1 383 927.35 €	Titres émis	312 660.95 €
Excédent 2020	1 176 738.71 €	Déficit 2020	- 116 928.60 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : 1 059 810.11 €			

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le Compte Administratif 2020 de la Commune

2020-39 : Commune : Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'affecter au budget communal 2021 le résultat suivant :

D001/Déficit d'investissement : 116 928.60 € ; R1068/Investissement : 116 928.60 € ;

R002/Excédent de fonctionnement : 1 059 810.11 €

2021-40 : Fixation des taux communaux des taxes foncières pour l'année 2021

Considérant la nécessité de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes suivantes pour l'année 2021 : taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties, Considérant le transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes à partir de 2021

Le Conseil Municipal, à **18 Voix Pour, 1 Abstention, 0 Voix Contre** :

DECIDE d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts locaux :

- **Taxe Foncière sur les propriétés bâties** : **22.85 %** (ex part départementale 11.58 %)

- **Taxe Foncière sur les propriétés non bâties** : **46.71 %**

2021-42 : Approbation du Budget Primitif 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE ET VOTE** le budget primitif de l'exercice 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Budget Primitif 2019	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	2 422 197.11 €	2 422 197.11 €
Section d'Investissement	3 087 873.17 €	3 087 873.17 €
Total	5 510 070.28 €	5 510 070.28 €

2021-43 : Réalisation d'un emprunt

Vu les Opérations de Voirie, de Contrat rural, d'Enfouissement des réseaux et d'Environnement projetées il y a lieu de recourir à un emprunt

Le Conseil Municipal, à **18 Voix Pour, 1 Abstention, 0 Voix Contre**, **APPROUVE** le contrat de prêt de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île-de-France en date du 9 mars 2021 d'un montant de trois cent mille euros (300 000,00 EUR), sur 240 mois, au taux d'intérêt annuel fixe de 0,65 %

La mise à disposition des fonds pourra être effectuée, en une ou plusieurs fois, avant le 09/03/2023. Les échéances seront alors calculées en fonction des appels de fonds faits.

2021-44 : Réalisation d'un emprunt In Fine de 2 ans

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2021 concernant le remboursement de la TVA à N+1, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la réalisation d'un emprunt In Fine de deux ans proposé par le Crédit Régional de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France de deux cent mille euros (200 000,00 EUR) et d'un taux d'intérêt annuel fixe de 0,50 %. La mise à disposition des fonds pourra être effectuée, en une ou plusieurs fois, avant le 08/06/2021.

2021-45 : Demande de subvention à la Région Ile-de-France au titre des équipements sportifs de proximité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de solliciter l'aide proposée par la Région Ile-de-France concernant « la création d'un parcours de santé et la réhabilitation et l'agrandissement des terrains de pétanque »

2021-46 : Demande de subvention à la Région Ile-de-France au titre du soutien à la création d'Espaces Verts

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de solliciter l'aide proposée par la Région Ile-de-France concernant la création d'Espaces Verts la création de jardins partagés et d'un éco pâturage

2021-47 : Limite d'agglomération au Hamel

Considérant qu'il est nécessaire de fixer les limites d'agglomération notamment pour des raisons de sécurité liée à la vitesse entre Bréval et le hameau du Hamel, sur la RD89, du PR1+628 au PR3 + 700 Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **FIXE** la limite d'entrée d'agglomération au Hamel sur la RD89 au PR1+628 en provenance de Bréval.

FIXE la limite de sortie d'agglomération au Hamel sur la RD89 au PR3+700 en provenance de Bréval **DIT** que les limites d'agglomération au Hamel seront effectives dès la mise en place de la signalisation

2021-48 : YES+ : Renouvellement du dispositif hivernal sur les mois d'avril, mai et juin 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le renouvellement de la Commune au dispositif YES+ hivernal pour les mois d'avril, mai et juin 2021

GESTION

- **Vaccination des 75 ans et plus** : Elle a eu lieu le 22 mars dernier. Des remerciements ont été recueillis. 140 personnes de plus de 75 ans ont été vaccinées sur Bréval. Outre les 75 administrés de Bréval, les autres personnes accueillies venaient des autres communes de la CCPIF. L'injection de la deuxième dose du vaccin « Pfizer » est prévue le 19 avril prochain.

BATIMENTS MATERIEL

Eglise : le contrat d'entretien est ajourné en attendant le retour de l'architecte

VOIRIE

- **Contrat rural** : Les travaux d'aménagement autour de l'église avancent bien. La pose des marches, du garde-corps, des rampes et des plantations est prévue sur ce mois d'avril

- **Enfouissement des lignes haute et moyenne tension par ENEDIS** : Le chantier est arrêté faute d'autorisation et en raison des détériorations de chaussées constatées. Un engagement de mise en état a été négocié.

FETES ET ANIMATIONS

Les prochaines manifestations concernant les fêtes de la Pentecôte, l'American Day sont compromises en raison du contexte sanitaire. Des interrogations demeurent quant à l'organisation de la fête de la musique et de la fête de fin d'année des écoles.

INFORMATION – COMMUNICATION

- **Bulletin Municipal** : La « Newsletter » de ce mois a été distribuée. La parution du Bulletin Municipal aura bien lieu en mai.

- **Site internet** : il a été remis en service suite à l'incendie d'OVH à Strasbourg. Le futur site est en cours d'élaboration.

- **4 G** : par arrêté ministériel, les opérateurs doivent se conformer à cette norme d'ici 2 ans

Mission Locale :

Elle propose d'acheminer un bus jusqu'à Bréval à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans pour les aider dans leurs démarches de formation et d'emploi. Une date est à décider.

CCAS : Le 2 avril 2021

Le Compte de gestion, le compte administratif ont été approuvés et le Budget Primitif 2021 a été voté.

INTERCOMMUNALITE

CCPIF : les 30 mars et 13 avril 2021. Il a été question des orientations budgétaires.

Centre de loisirs de Neauphlette : Il n'y aura pas d'accueil durant les 2 semaines des vacances de Printemps

SIVU BREVAL NEAUPHLETTE : la prochaine réunion aura lieu le 9 avril 2021

SIVOS BREVAL NEAUPHLETTE :

- Un accueil est organisé pour les enfants prioritaires durant la semaine 14
- Le vote du budget est fixé au 6 avril prochain
- Une classe maternelle ouvrira à la prochaine rentrée scolaire

SIVSCP : le prochain Comité Syndical est prévu le 13 avril 2021 pour l'approbation du Compte de Gestion, du Compte Administratif 2020 et le vote du Budget Primitif 2021

SICOREN : Le budget sera voté le mercredi 7 avril 2021 à 19 h

SEY :

Au cours de la réunion du 11 mars 2021, il a été :

- Voté le compte de gestion, le compte administratif 2020 et le vote du Budget Primitif 2021
- Approuvé le règlement intérieur, la dotation initiale du budget principal, le Budget Primitif 2021 et le projet de réalisation de l'ombrière solaire sur la commune de Poissy
- Approuvé la convention constitutive de commandes EMIT (Entretien et Maintenance des Installations Thermiques) entre SDESM (Syndicat Départemental de Seine et Marne) et le SEY pour un marché groupé
- Approuvé la convention de partenariat pour le développement d'un démonstrateur solaire photovoltaïque d'autoconsommation sur le territoire de GPSO
- Approuvé la convention de partenariat entre le SEY et Seine et Yvelines Numérique pour le développement des bornes de recharges pour véhicules électriques

Ingénierie : l'Assemblée Générale est reportée au jeudi 8 avril 2021 à Thoiry.

QUESTIONS DIVERSES

Élections Départementales et Régionales de juin 2021 : le scrutin des dimanche 13 et 20 juin 2021 sera ouvert à 8 h et clos à 20 h (arrêté préfectoral du 12 mars 2021)

Ouverture de la déchetterie de Neauphlette : L'accueil étant limité en semaine à deux après-midis et un samedi matin et les dépôts ne pouvant dépasser à 1 m³, la question se pose quant à l'accès possible à la déchetterie de Flacourt en dehors de ces créneaux et en fonction du volume de déchets. La CCPIF sera interrogée.

Date de la prochaine réunion de conseil : Vendredi 7 mai 2021

N'ayant plus de question en instance, la séance est levée à 22 h 30.